

interne LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE ATTEINT UN PALIER EN IDF

DÉBUT DE LA CAMPAGNE 2015/2016



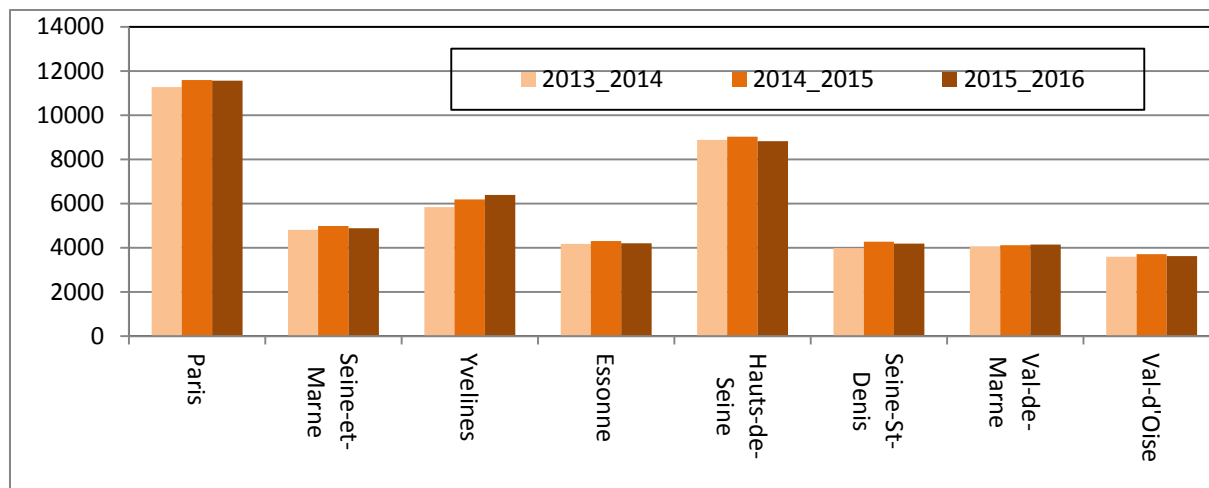
A fin décembre 2016, 47 849 contrats ont été saisis dans la base Ariane pour des établissements franciliens du secteur privé¹. La très grande majorité des contrats de la campagne² 2015/2016 est maintenant saisie.

En comparant avec les résultats de l'an dernier et en faisant l'hypothèse que l'ensemble des contrats enregistrés et validés par les organismes consulaires dans leurs propres bases de gestion jusqu'à fin décembre ont été transférés dans la base Ariane, il apparaît que **le nombre de contrats d'apprentissage conclus cette année par les établissements franciliens est stable.**

La durée moyenne reste également stable. Les contrats de deux ans restent les plus nombreux (49 %), suivis par les contrats d'un an (43 %).



Nombre de contrats d'apprentissage conclus selon le département de l'établissement employeur



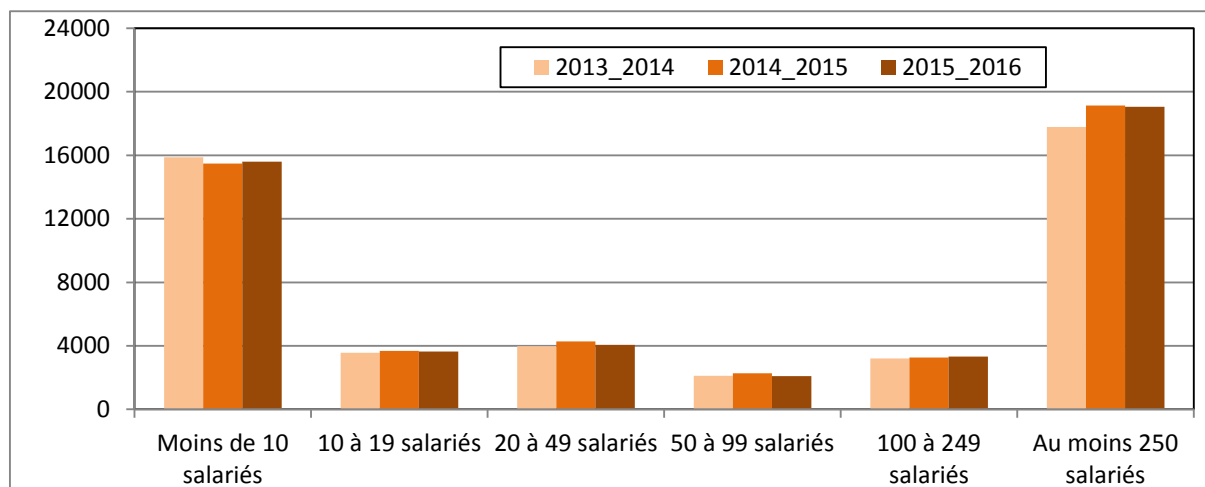
Source Dares-Ariane, traitement Direccte

Il y a peu d'évolution sur 3 campagnes du nombre de contrats conclus par département. Toutefois, les établissements des Yvelines augmentent sensiblement leur recours à l'apprentissage (+9,6 % sur trois ans)

¹ Les contrats d'apprentissage public ne sont pas inclus. Par ailleurs, dans ce total ne sont pas comptabilisés les contrats conclus après la rupture anticipée d'un précédent contrat. Ne sont donc pris en compte que les premiers contrats ou les contrats faisant suite à un contrat antérieur qui s'est achevé à la date prévue.

² Les campagnes sont définies du 1^{er} juin N-1 au 31 mai N. La campagne 2015/2016 a commencé le 1^{er} juin 2015 et finira le 31 mai 2016.

Nombre de contrats d'apprentissage conclus par taille de l'établissement employeur



Source Dares-Ariane, traitement Directe

Les établissements de plus de 250 salariés ont recruté un nombre constant d'apprentis sur les deux dernières campagnes. C'est également le cas des établissements de moins de 10 salariés, qui réduisaient leur recours à l'apprentissage depuis plusieurs campagnes.

Les établissements qui comptent de 20 à 49 salariés et ceux de 50 à 99 embauchent un nombre plus faible d'apprentis, mais leur importance dans ce dispositif est limitée.

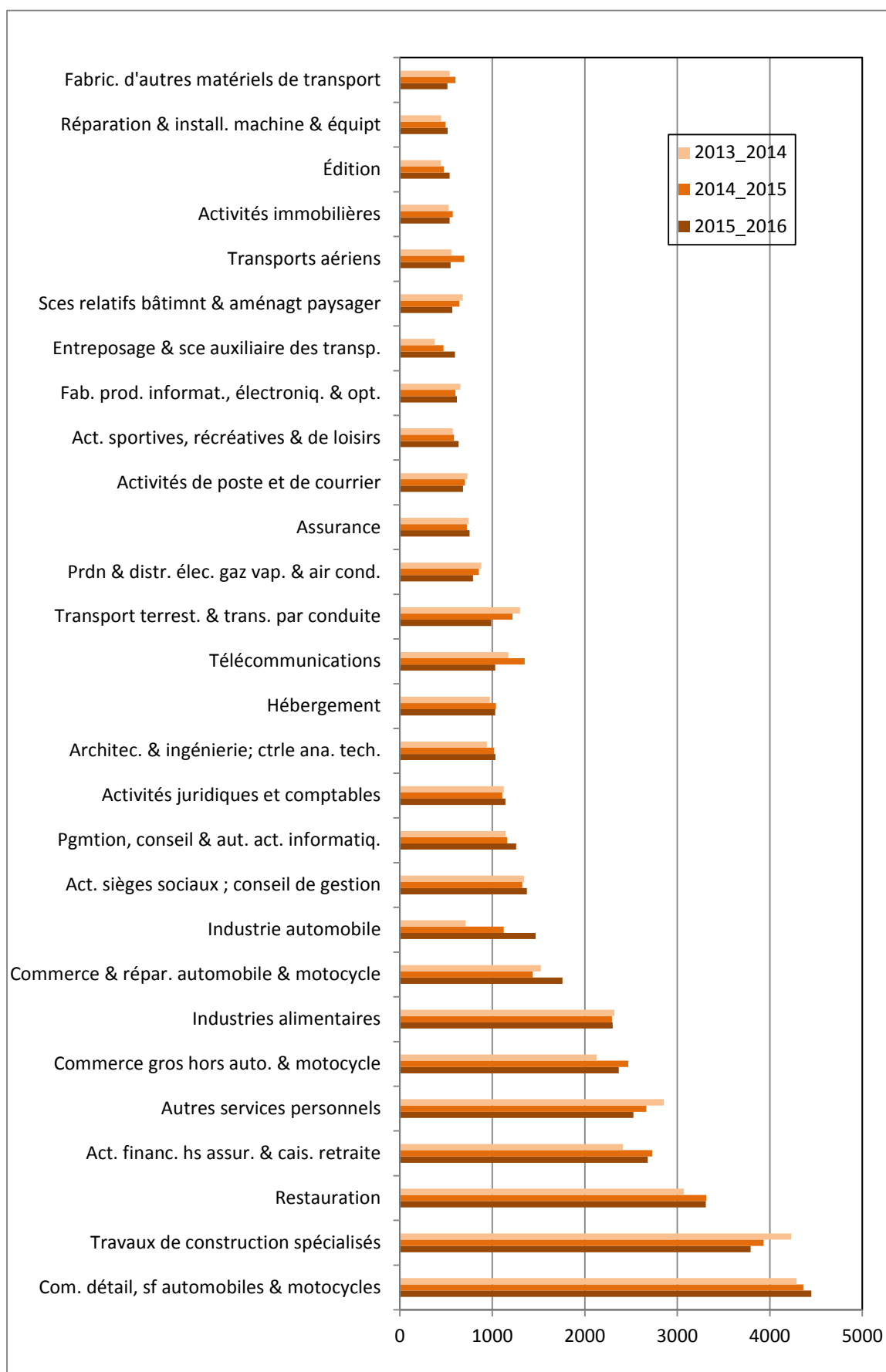
Globalement, les 10 secteurs les plus importants gardent une part constante dans l'apprentissage (54 %).

La plupart des secteurs (banques, assurances, sièges sociaux, activités juridiques et comptables..) qui ont tiré l'apprentissage ces dernières années marquent maintenant le pas et embauchent un nombre stable de nouveaux apprentis. Ce constat, déjà perceptible lors de la précédente campagne, se confirme. Le secteur des télécommunications réduit même sensiblement ses embauches en apprentissage. Parmi ces secteurs, seules les activités informatiques connaissent une augmentation assez importante.

En revanche, le rebond du secteur de l'industrie automobile se prolonge cette année (+ 31 %). Les garages automobiles recrutent également un nombre plus élevé de jeunes en apprentissage que lors de la présente campagne.

Les baisses des secteurs des transports et des télécommunications sont largement imputables à quelques grandes entreprises qui ont significativement diminué leur recours à cette mesure (SNCF et Orange).

Nombre de contrats d'apprentissage conclus par les secteurs (NAF A88) les plus utilisateurs



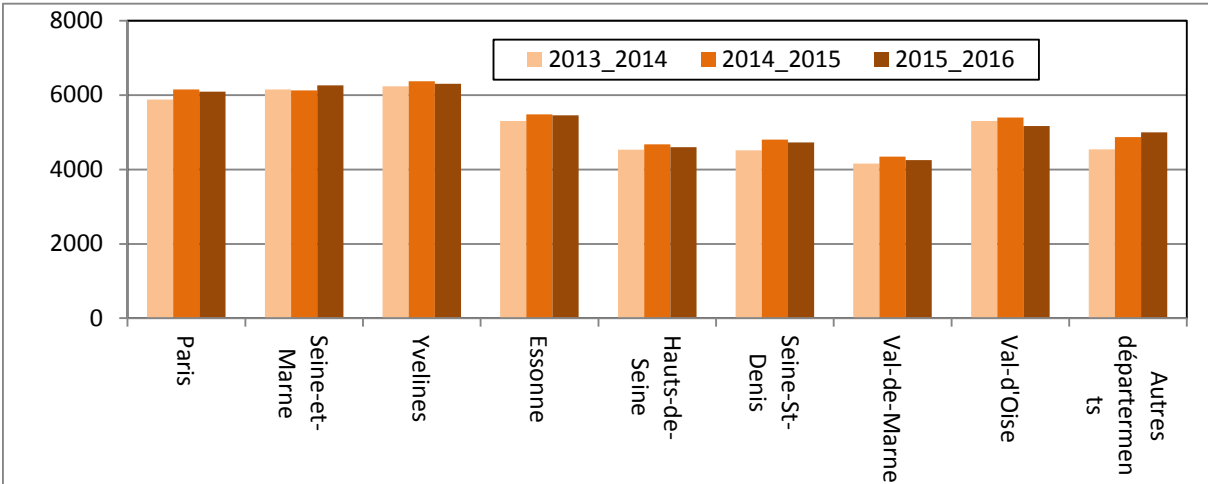
Source Ariane, traitement Directcte



Pour la deuxième année consécutive, l'âge des apprentis ne semble pas varier significativement cette année.

Avec 57 % de jeunes hommes recrutés, la répartition sexuée du contrat ne varie pas non plus cette année.

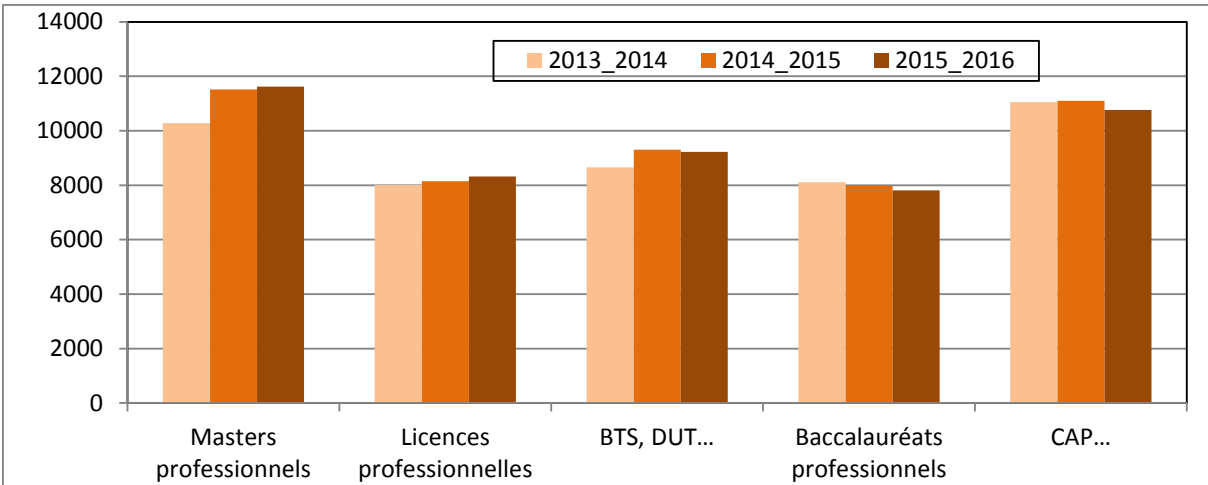
Nombre de contrats d'apprentissage conclus selon le département de résidence des apprentis



Source Dares-Ariane, traitement Direccte

Les jeunes résidant dans la région qui commencent leur apprentissage en 2015/2016 sont presque aussi nombreux que lors de la précédente campagne. Les Val d'Oisiens entrent toutefois un peu moins dans ce dispositif. Les jeunes d'autres régions ont contribué pendant plusieurs années à augmenter l'apprentissage en Ile-de-France. L'augmentation du nombre de ces jeunes est très limitée cette année.

Nombre de contrats d'apprentissage conclus, selon le niveau de diplôme préparé par les apprentis



Source Dares-Ariane, traitement Direccte

Du point de vue du niveau de diplôme préparé, il y a un changement de tendance. Les masters ne tirent plus l'apprentissage et les CAP et les baccalauréats professionnels ont des entrées stables depuis trois campagnes.

Les diplômes les plus préparés (regroupés par niveau de formation) sont les suivants :

- CAP cuisine, CAP pâtissier et CAP coiffure ;
- Baccalauréat professionnel de commerce, le brevet professionnel de préparateur en pharmacie et le baccalauréat professionnel de cuisine ;
- BTS management des unités commerciales et le BTS négociation et relation client ;
- Diplôme de Comptabilité et Gestion, licence professionnelle banque finance assurance ;
- Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion et des diplômes de master d'écoles de commerce non franciliennes.

En conclusion, l'ensemble des évolutions comparées à celles de la précédente campagne d'apprentissage laissent penser que les entreprises d'au moins 250 salariés ont dans leur majorité maintenant rempli leur quota d'alternance (5 % de leurs effectifs). Cela expliquerait la stagnation dans les établissements de plus de 250 salariés, mais également dans les secteurs qui tiraient le plus l'apprentissage durant les précédentes campagnes. C'étaient en effet des secteurs du tertiaire composés en majorité de grandes entreprises (banques et assurances, par exemple). Le pas marqué par les masters est sans doute également lié à ce phénomène, les plus grandes entreprises recrutent un grand nombre d'apprentis préparant les plus hauts niveaux de diplôme.